

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 11 novembre 2024

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre à dix-sept heures cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2024-0647

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0648

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Cinq questions transmises par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville ont été lues par la greffière et le maire répond aux questions.

CV-2024-0649

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 28 octobre 2024, tel qu'il est modifié comme suit :

- à la résolution CV-2024-0627 « Renouvellement du mandat d'un membre au sein du conseil d'administration de l'Office municipal

d'habitation de Lévis », au premier alinéa, par l'insertion après le mot « Cheffe » des mots « de service » et par le remplacement des mots « des citoyennes et des citoyens » par les mots « de la Ville ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0650

Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2024 et de la séance extraordinaire du 28 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 octobre 2024 et de la séance extraordinaire du comité exécutif du 28 octobre 2024 est déposé.

CV-2024-0651

Ajustement salarial de la vérificatrice générale

Document d'aide à la décision [GCH-2024-096](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0788 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'accepter la demande d'ajustement salarial de la vérificatrice générale, et ce, rétroactivement au 16 avril 2024, telle qu'indiquée à la fiche de prise de décision GCH-2024-096.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0652

Nomination d'un Directeur général adjoint – développement durable à la Direction générale

Document d'aide à la décision [GCH-2024-110](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0808 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De nommer David Boudreault à titre de Directeur général adjoint – développement durable à la Direction générale, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0653

Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2024-34-77 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à l'acquisition de véhicules, machineries et équipements ainsi qu'un emprunt (Document d'aide à la décision DEI-PSC-2024-010)

[Certificat d'enregistrement RV-2024-34-77](#)

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2024-34-77 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à l'acquisition de véhicules, machineries et équipements ainsi qu'un emprunt.

CV-2024-0654

Prononcé de la décision relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 672, rue Saint-Joseph (secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [GRE-2024-041](#)

ATTENDU la demande de démolition de l'immeuble situé au 672, rue Saint-Joseph (lot 3 021 327 du cadastre du Québec, secteur Lévis) ;

ATTENDU la décision du comité de démolition, rendue le 11 avril 2024, liée à cette demande de démolition ;

ATTENDU la tenue de l'audition de la révision de la décision du comité de démolition, lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville, tenue le 4 septembre 2024 ;

ATTENDU les arguments présentés dans le cadre de cette audition ;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la Ville ont tenu compte de l'ensemble des documents déposés dans le cadre de cette demande ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0794 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De confirmer la décision du comité de démolition, rendue le 11 avril 2024, par sa résolution DEM-2024-00-04, pour la demande de démolition de l'immeuble situé au 672, rue Saint-Joseph (lot 3 021 327 du cadastre du Québec, secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0655

Dépôt du rapport de la mission 2024 à Caen en France

Document d'aide à la décision [DG-2024-011](#)

Le rapport de la mission 2024 à Caen en France, tel que joint à la fiche de prise

de décision DG-2024-011, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

CV-2024-0656

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière
[Document d'aide à la décision ENV-MR-2024-012](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0795 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'année 2025, telles qu'elles ont été adoptées par son conseil d'administration par sa résolution 57-24.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0657

Modification de la résolution CV-2021-06-38 « Nomination des membres à la commission consultative de développement social et communautaire »
Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2024-030](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0796 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De modifier la résolution CV-2021-06-38 « Nomination des membres de la commission de développement social et communautaire », par le retrait et la nomination de membres à cette commission, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2024-030.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0658

Aide financière à un organisme de la communauté et financement afférent
Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2024-016](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0797 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'accorder l'aide financière à l'organisme de la communauté, telle qu'indiquée et selon les modalités de versement prévues à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2024-016, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, et d'autoriser le financement de cette dépense au montant maximum de 48 000 \$, provenant de l'affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0659

Entente de collaboration et de versement d'une contribution financière relative à la réalisation du projet d'aménagement et de mise en valeur de la Côte des bûches à intervenir avec la Commission de la capitale nationale du Québec

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2024-018](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0810 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De conclure l'entente de collaboration et de versement d'une contribution financière relative à la réalisation du projet d'aménagement et de mise en valeur de la Côte des bûches à intervenir avec la Commission de la capitale nationale du Québec, telle que jointe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2024-018, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0660

Renouvellement du mandat des membres du comité de démolition, du membre substitut et désignation du président du comité de démolition

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2024-029](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0811 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De renouveler le mandat des membres du conseil de la Ville Serge Bonin, Michel Turner et Réjean Lamontagne, à titre de membres du comité de démolition jusqu'au 30 mai 2025.

De renouveler le mandat du membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey, à titre de membre substitut du comité de démolition jusqu'au 30 mai 2025.

De désigner le membre du conseil de la Ville Serge Bonin, à titre de président du comité de démolition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0661

Aide financière à la Communauté métropolitaine de Québec

Document d'aide à la décision [DEV-2024-069](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0800 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'accorder une aide financière d'un montant maximum de 25 000 \$ à la Communauté métropolitaine de Québec, pour son projet pilote de maillage industriel intelligent dans le secteur métallurgique, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0662

Aide financière à la Fondation de l'école Marcelle-Mallet

Document d'aide à la décision [DEV-2024-070](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0801 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'accorder une aide financière d'un montant maximum de 19 317 \$ à la Fondation de l'école Marcelle-Mallet, pour son projet de *Mieux connaître les entrepreneurs d'ici : un lien durable*, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0663

Dépôt des listes de contrats au 31 août 2024

Document d'aide à la décision [APP-2024-110](#)

Les listes de contrats au 31 août 2024 sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

CV-2024-0664

Financement d'une partie de la dépense relative au contrat pour les services professionnels relatifs à l'équilibration du rôle d'évaluation foncière 2026-2027-2028

Document d'aide à la décision [APP-2024-120](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0802 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

De financer une partie de la dépense relative au contrat pour la fourniture de services professionnels relatifs à l'équilibration du rôle d'évaluation foncière 2026-2027-2028 (appel d'offres 2024-55-94), au montant maximum de 1 500 000 \$, à même la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives, pour la durée du contrat de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0665

Renonciation à une clause résolutoire et pénale sur le lot 6 544 499 du cadastre du Québec (rue du Parc-Industriel, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-038](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0804 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

De renoncer définitivement à l'exercice de la clause résolutoire et pénale prévue à la clause 12 de l'acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de Lévis le 25 avril 2023, sous le numéro 27 974 249, les frais relatifs à tout document ou toute transaction afférente à être assumés par le propriétaire du lot 6 544 499 du cadastre du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0666

Renonciation à une clause résolutoire et pénale en faveur de 9427-0881 Québec inc. sur le lot 6 572 159 du cadastre du Québec (rue des Cordiers, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-046](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0805 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

De renoncer définitivement à l'exercice de la clause résolutoire et pénale prévue à la clause 12 de l'acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de Lévis le 8 novembre 2023, sous le numéro 28 378 565, les frais relatifs à tout document ou toute transaction afférente à être assumés par le propriétaire du lot 6 572 159 du cadastre du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0667

Avis de motion du Règlement RV-2024-34-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages groupe C4, commerce au détail et service de proximité pour les véhicules, dans la zone C0148, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-099](#)

Le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2024-34-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose le projet de règlement, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-099.

Ce règlement a pour objet d'ajouter le groupe d'usages groupe C4, commerce au détail et service de proximité pour les véhicules, dans la grille des spécifications de la zone C0148, et d'y prévoir les normes et spécifications afférentes.

CV-2024-0668

Adoption du Projet de Règlement RV-2024-34-85 modifiant le Règlement RV- 2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages groupe C4, commerce au détail et service de proximité pour les véhicules, dans la zone C0148, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-099](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0799 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter le Projet de règlement RV-2024-34-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-099.

De décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une

consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0669

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

Le membre du conseil de la Ville Serge Bonin dépose le document intitulé « Dépôt au conseil du 11 novembre 2024 des questions de Repensons Lévis, Projections des revenus et dépenses au 30 septembre 2024 ».

CV-2024-0670

Félicitations à la Direction de la vie communautaire, la Direction des communications et de l'interaction citoyenne et aux organismes partenaires

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le personnel de la Direction de la vie communautaire, de la Direction des communications et de l'interaction citoyenne et des organismes partenaires pour l'excellence dans l'organisation et la tenue récemment de la journée *Bienvenue à Lévis*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0671

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 heures, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière